

---

## Union Départementale des Syndicats Force Ouvrière de la Moselle

---

### DÉCLARATION DU BUREAU DE L'UNION DÉPARTEMENTALE FO DE MOSELLE

**29 NOVEMBRE 2018**

Pour le Bureau de l'Union départementale FO de Moselle, la colère des salariés, retraités, des chômeurs ou des bénéficiaires des minima sociaux contre la politique du gouvernement en matière d'augmentation du prix des carburants et du coût de la vie est légitime. Même formulée de manière diverse ou incomplète, elle s'exprime aussi contre la destruction de notre modèle social – Code du travail, Conventions collectives, Statut, Protection sociale collective, Services publics - contre laquelle les syndicats FO, leurs militants, leurs adhérents se battent depuis des mois, voire depuis des années, par la grève et les manifestations.

La mobilisation qui prend forme au travers des actions de blocage et/ou de manifestations spontanées de ces derniers jours rencontre un soutien important dans la population, mais fait l'objet de diverses tentatives de récupération notamment politiques.

L'Union départementale FO de Moselle dénonce toute forme d'instrumentalisation et de récupération. Par ailleurs, FO considère que notre syndicat ne peut s'engager qu'avec des organisations syndicales identifiées sur des revendications claires et précises. C'est la raison pour laquelle FO Moselle ne s'est pas associée au mouvement dit des « gilets jaunes » : ni récupération du mouvement ni instrumentalisation du syndicat !

Le bureau de l'Union départementale considère que les cadeaux accordés aux entreprises et aux plus riches atteignent des proportions gigantesques : 150 milliards par an de cadeaux fiscaux et d'exonération de cotisations ; et notamment le CICE transformé en baisse définitive de cotisations pour un montant de 40 milliards d'euros. Et il faut y ajouter la fraude et l'évasion fiscale pour un montant d'environ 100 milliards d'euros qui échappent à la solidarité nationale.

Face à cela, les salariés, retraités, chômeurs, et bénéficiaires des minima sociaux subissent l'augmentation de la CSG, du prix des carburants, du prix de l'énergie, des loyers et de l'alimentation, et une rigueur salariale qui les précarisent et les appauvrissent comme jamais.

Dans ce contexte, le président de la République a confirmé le 27 novembre maintenir le cap de ses contre-réformes et les choix engagés par le gouvernement. Inquiet de la situation et de la colère qui gronde, il propose la mise en place d'une grande « *concertation de terrain sur la transition écologique et sociale (qui) aura donc pour mission au fond de construire ce nouveau modèle économique, social, territorial dont nous avons besoin* ».

Cette concertation – ou Pacte social tel qu'il est demandé par la Cfdt - devra se mener au niveau national et territorial notamment avec les organisations syndicales pour les associer à la co-construction et à l'accompagnement de la stratégie et des projets du gouvernement ; politique justifiée par une soi-disant transition énergétique mais qui est en réalité un prétexte à la remise en cause des droits collectifs et individuels.

Le bureau de l'Union départementale réaffirme son attachement à toutes les résolutions du congrès confédéral du mois d'avril 2018 et rappelle en particulier que « *L'indépendance s'illustre également par l'opposition catégorique au syndicalisme de collaboration et d'accompagnement, qui ne doit pas être confondu avec la nécessité d'être présent partout où peuvent être défendus les intérêts des travailleurs. En dépit des pressions exercées par les pouvoirs publics, au nom du « dialogue social », pour intégrer les organisations syndicales à leur corporatisme, force est de constater que ces vellétés corporatistes ont échoué à transformer FO en rouage institutionnel de cogestion et de colégislation. À rebours d'un rôle de contrepouvoir, le Congrès défend sa conception d'un syndicalisme de contrepoids, essentiel à l'équilibre démocratique face à la casse sociale généralisée et au règne du tout économique* ».

Dans ce cadre, le Bureau de l'Union départementale considère que la Confédération FO doit prendre toutes ses responsabilités. L'heure n'est pas à la concertation, à la colégislation ou à la co-construction pour faire passer les projets gouvernementaux, mais à l'organisation de la riposte interprofessionnelle.

**Le Bureau de l'Union départementale demande par conséquent au bureau confédéral de réunir en urgence une Commission exécutive exceptionnelle pour décider de ne pas s'associer, à tous les niveaux, à la méthode qui ferait des organisations syndicales des auxiliaires ou des collaborateurs du gouvernement. Au contraire la Confédération FO dans son ensemble doit s'engager dans la mobilisation et dans l'action interprofessionnelle en préparant la grève sur les revendications Force Ouvrière :**

- Augmentation générale des salaires, du point d'indice des fonctionnaires, des retraites, allocations et minima sociaux ;
- Augmentation du SMIC à 80 % du salaire médian, soit environ 1400 euros nets ;
- Annulation de l'augmentation de la CSG, l'annulation des récentes augmentations de taxes et leur plafonnement (TICPE, TVA), et un moratoire sur les augmentations à venir ; la mise en place immédiate d'une prime de transport obligatoire pour tous ;
- Défense de notre modèle social : rétablissement de la hiérarchie des normes et donc abrogation notamment de la loi El Khomri et des ordonnances Macron ; maintien de tous les régimes de retraite et du Code des pensions civiles et militaires ; retrait du projet de réforme sur la retraite par points ; maintien des principes fondateurs de la Sécurité sociale et notamment de son financement par le salaire différé ; défense du Régime d'assurance chômage, contre la mainmise de l'État et la baisse des droits des chômeurs ; défense des Services publics républicains.

Fait à Metz, le 29 novembre 2018